



conge paye suite a arret de maladie

Par **dada49**, le **07/09/2021** à **16:23**

bonjour ,

je suis actuellement en arret maladie professionnelle depuis plus d'un an,

je dois reprendre mon activité en mi temp therapeutique la semaine prochaine,

mais mon employeur me demande de prendre 3 semaines de conge ,

a t'il le droit, ci oui dans quelle condition.

merci pour votre reponse.

MURZEAU ANNICK

Par **P.M.**, le **07/09/2021** à **16:44**

Bonjour,

C'est l'employeur qui fixe les dates des congés payés mais il faudrait voir avec la CPAM pour que vous ne perdiez pas le droit au temps partiel thérapeutique...